

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2016

Le jeudi 30 juin deux mil quinze, à dix-neuf heures, s'est réuni en Assemblée Générale à PIERRES, salle de réunion du SIRMATCOM, le Comité du Syndicat Mixte de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères, sur la convocation du 23 juin 2016 de son président, Monsieur Daniel MORIN.

Assistaient à la réunion, les délégués des Communautés de Communes suivantes :

Communauté de Communes du Val de Voise:

Gérald GARNIER, Christian LE BORGNE, Julie LECOMTE, Gérard LEFEBVRE, Jocelyne PETIT, Michel REVERSE.

Communauté de Communes du Val Drouette:

Pierre BILLEN.

Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon :

Patrick ACLOQUE, Jean-Marc BODESCOT, Anne-Laure CARPIER, Thierry DELARUE, Jacqueline DEVINCK, Jacques GEFFROY, Jean-Pierre GUEVEL, Marie-Laure MÉZARD, Daniel MORIN, Claudie PICHOT, Corine ROUERS, Danièle SAVILLE.

Communauté de Communes des Quatre Vallées :

Alain BREBION, Nicole CAILLEAUX, Guilaine LAUGERAY, Claude GRANGE, Didier LE BARS, Dominique MAILLARD, Eric MAUNY, René SCHOLL, Jean-Claude SOLIGNAT, Didier PIERRE.

Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise :

néant.

La Communauté de Communes de la Beauce Alnéloise n'était pas représentée.

Excusés :

M. FERRO, M. LAPEYRE, M. S. PETIT, Mme COCHET, M. DENIZÉ, M. DEVALLOIR, M. SEIGNEURY, Mme GRÖNBORG, M. AUGER, Mme BENTO, Mme GALIERE, M. LOZACH, M. OCZACHOWSKI, M. VIMARD, Patrick CHEVALLIER – receveur du Syndicat.

Assistaient à la séance :

Mme LAFONT secrétaire du syndicat.

1) Élection du secrétaire de séance :

Mme PICHOT, déléguée de la CC Terrasses et Vallées de Maintenon, est élue secrétaire de séance.

2) Approbation du compte rendu de la réunion du 25 mai 2016 :

Monsieur le Président demande aux délégués présents, s'ils ont des remarques sur le compte rendu du 25 mai 2016.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le compte rendu du 25 mai 2016 est adopté à l'unanimité.

3) Budget Primitif 2016:

Suite à une demande des services de la préfecture, il est proposé de réajuster le compte "020" du budget d'investissement (dépenses imprévues trop élevées) et le compte "21" du budget d'investissement (articles 2158-23 et 2158-24).

Récapitulatif du budget 2016 :

Fonctionnement :

DEPENSES		
Chapitres	Intitulés	Vote
O11	Charges à caractère général	6 317 144
O12	Charges de personnel	94 495
65	Autres charges de gestion courante	403 552
66	Charges financières	8 715
67	Charges exceptionnelles	0
O42	Dotations aux amortissements et provisions	161 464
O22	Dépenses imprévues	460 594
O23	Virement à la section d'investissement	0
TOTALUX		7 445 964

RECETTES		
Chapitres	Intitulés	Vote
13	atténuation de charges	392
73	Impôts et taxes	5 848 465
74	Participations	871 472
77	Produits exceptionnels	4 080
O42	Dotations aux amortissements et provisions	5 862
OO2	Excédent antérieur reporté	715 693
TOTALUX		7 445 964

Investissement

DEPENSES					
Chapitres	Intitulés	Proposition	RAR	Vote	
13	Subventions	0	0	0	
16	emprunts	22 101	0	22 101	
O40	Subventions d'investissement transférées	5 862	0	5 862	
20	Immobilisations incorporelles	31 000	0	31 000	
21	Immobilisations corporelles	196 514	0	196 514	
23	Travaux de voies et réseaux	0	584 259	584 259	
O20	dépenses imprévues	0	0	0	
TOTALUX		255 477	584 259	839 736	

RECETTES					
Chapitres	Intitulés	Proposition	RAR	Vote	
OO1	Excédent d'investissement reporté	525 243	0	525 243	
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 529	0	37 529	
13	subventions	0	115 500	115 500	
O40	Amortissements des immobilisations	161 464	0	161 464	
O21	Virement de la section de fonctionnement	0	0	0	
TOTALUX		724 236	115 500	839 736	

Le budget 2016 est adopté à l'unanimité.

4) Rapport d'activités 2015 :

Le rapport d'activités 2015 est présenté. Il est consultable au secrétariat.

Les informations manquantes seront données lors d'une prochaine assemblée générale après réception des données du SITREVA

Dont acte

5) Questions diverses :

Les conventions relatives à la redevance spéciale sont à la signature et vont être envoyées prochainement.

La séance est levée à 20 heures 04.

Le Président,

SIRMATCOM

Daniel MORIN.